CHAUFOUR NOTRE-DAME

bulletin municipal
> janvier 2023 <

DOSSIER
les agriculteurs et agricultrices de Chaufour-notre-Dame
pages 3 > 9

CHAUFOUR NOTRE DAME

LE MOT DU MAIRE

Je voudrais remercier les associations pour leur compréhension pendant les travaux d'exécution de la salle communale. A plusieurs reprises, elles ont dû délocaliser leurs activités dans des conditions climatiques compliquées. Normalement tout devrait rentrer dans l'ordre au printemps prochain.

Le chantier de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) a démarré avec un peu de retard. L'objectif est de terminer le chantier avant l'été prochain.

En ces moments difficiles (pandémie, crise énergétique, guerre) je remercie tous nos acteurs locaux pour qui ce n'est pas toujours facile, commerçants, artisans, associations, les équipes pédagogiques de nos écoles, les professionnels de la maison de service et le personnel communal.

Je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023.

Patrice LEBOUCHER
Maire de Chaufour-Notre-Dame

Les vœux se dérouleront le dimanche 15 janvier à 11h00 sous le préau de l'école Jules Ferry.
L'ensemble des habitants est convié à cette cérémonie (qui n'a pu avoir lieu les années précédentes pour cause de la pandémie).
Exceptionnellement elle n'aura pas lieu dans la salle communale qui sera en travaux et pas aux normes de sécurité pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

SOMMAIRE

DOSSSIER AGRICULTURE A CHAUFOUR 3
Philippe CHENON 4
David et Charlotte GUYON 5
Franck JARDIN 6
Bertrand LANDREIN 7
Patrice et Roseline LEBOUCHER 8
Pascal et RAYON 9
SMSEAU 10
ESPACE DE LOISIRS 11
COMMUNICATIONS 11
ENTRETIEN 12
Embauche de Jérémy LEDRU
Chemin pédestre
Entretien de la commune
URBANISME 13
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE 13
TRAVAUX 14/15
Aménagement rue de Fay et Hameau de la Colomberie 14
Travaux salle des fêtes 15
Travaux M.A.M. 15
SÉNIORS 16
Gala des Séniors / 11 novembre
ÉTAT CIVIL 16
SECTEUR PAROISSIAL 16
L'ACCÈS AUX SOINS EN SARTHE 17
MAISON DE SERVICES 17
Docteur BACHA
Planning Maison de Services
ÉCOLES 18/19
École Sainte Jeanne d'Arc 18
École Jules Ferry 19
COMMÉMORATIONS 20
8 mai / 11 novembre / Porte-drapeaux
FIBRE 21
SIVOM - BOCAGE CÉNOMANS 22/23
Le Service Petite Enfance 22
Jeux et rencontres
La parentalité 23
Le Service Enfance Jeunesse 23
CALENDRIERS DES ANIMATIONS 24

Conception-Impression ICI l'espace numérique - 02 43 87 52 87 - Janvier 2023 - Edité à 650 ex. sur papier PEFC

L'AGRICULTURE A CHAUFOUR

DOSSIER

Chaufour-Notre-Dame se caractérise par son cadre paysager verdoyant et sa trame bocagère entourant le bourg. Mais vous êtes vous déjà demandé qui est la garant de ce paysage ? Qui procède à son entretien ?
Et bien ce sont les agriculteurs ! Ils participent grandement à la qualité de notre cadre de vie.
Nous avons donc souhaité mettre en avant ce métier, cette passion pour que chacun puisse prendre le poux d'une composante essentiel de notre territoire.
Nous vous proposons donc un portrait des **6 agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur notre commune.**
Nous respectons la volonté du dernier exploitant qui ne souhaite pas participer à ce dossier.

Afin de situer au mieux, vous trouverez ci-contre la
cartographie des différents sièges d'exploitations.

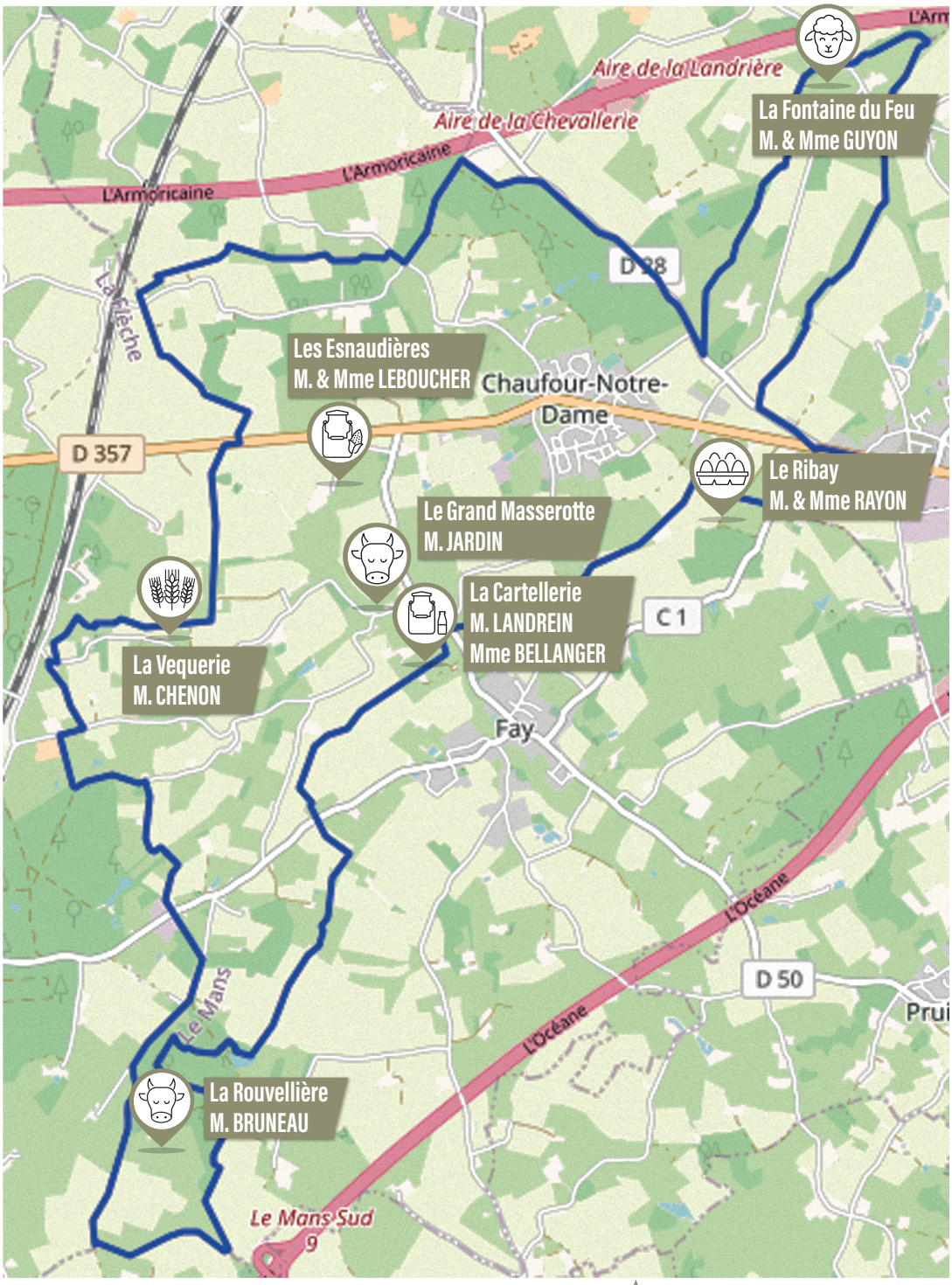

CÉRÉALES

Philippe CHENON (70 ans)

Siège d'exploitation : La Vêquerie

Activité principale : céréales

Depuis quand exercez vous la profession d'agriculteur ?

« Cela fait 40 ans que j'exerce sur la commune de Chaufour-Notre-Dame. J'ai débuté en 1982, après avoir été chauffeur routier j'ai pris la suite de mon père suite à la mise en vente de l'exploitation.
Je ne suis encore à le retraire car j'aime ce métier et puis c'est un moyen de garder le rythme et une bonne occupation. »

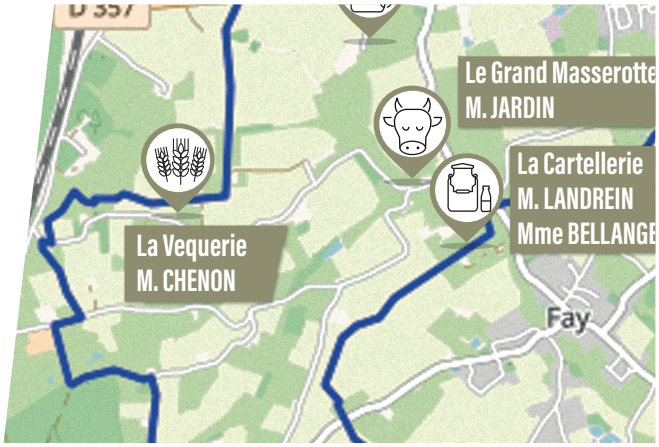

Pouvez-vous nous décrire votre exploitation ?

« **A ce jour je cultive 65ha. Une grande partie est en céréales, le reste en herbe.**
Depuis 3 ou 4 ans je n'ai plus d'animaux, avant mon activité tournait autour des vaches allaitantes. Les céréales cultivées étaient utilisés sur l'enceinte de l'exploitation pour limiter au maximum les achats. Blé maïs, orge, pois tout servait à l'alimentation des bêtes, c'était de l'autoconsommation.
Aujourd'hui je vends mes céréales au gré des cours.
En terme de diversification je cultive du millet. Cette céréale a pour particularité de convenir particulièrement pour l'alimentation des oiseaux. C'est une niche un peu restreinte mais intéressante car cette céréale ne nécessite que peux d'intrants (engrais, produit phyto-sanitaires) et résiste bien à la sécheresse.

Quel est votre vision pour l'avenir du métier ?

« Depuis mes débuts notre travail a bien évolué, notamment dû à la modernisation et la mécanisation des exploitations. Cela implique de nouvelles charges pour la jeune génération.
Malgré une situation internationale chaotique, la possibilité d'avoir des prix garantis sur un an nous permet d'avoir une vision à court et moyen terme. Il est dommage que les médias fassent le relais de la hausse des prix des céréales sans parler de celle liée à nos coûts d'exploitation, hausse de 300% des prix des engrais sans compter la hausse continue du prix de l'essence.
Malgré cela, pour moi, **la vocation première de mon métier doit rester de nourrir les habitants de notre pays et non de se servir de nos cultures comme d'une solution énergétique.** »

Millet

GUYON David (44 ans) et Charlotte

GAEC FERME DE LA FONTAINE DU FEU
Siège d'exploitation : La fontaine du Feu

Activité principale : poulet de Loué, brebis et agneau

Site internet : www.fermedelafontainedufeu.fr

FERME DE LA FONTAINE DU FEU

Depuis quand exercez vous la profession d'agriculteur ?

« Je me suis installé en 2010 après des études dans le milieu agricole. Dans un premier temps formateur, j'ai eu envie de ma propre exploitation. C'est un choix de vie, malgré la dureté du métier nous bénéficions d'un cadre de vie agréable et de la possibilité d'aménager notre temps de travail. Mon choix s'est porté sur cette ferme pour 2 raisons, le fait que l'ancien exploitant l'est déjà convertie au Bio et la proximité avec Le Mans. Depuis 5 ans ma femme m'a rejoint sur l'exploitation dans le but de **développer la vente en directe et la partie liée à la laine de nos brebis.** »

Pouvez-vous nous décrire votre exploitation ?

« **Les 70ha que nous cultivons sont entièrement en Bio, nous possédons un cheptel de 300 brebis et 2 poulaillers de Loué.** Une grande partie est en herbe pour fournir un pâturage de qualité à nos brebis. 15 ha sont en céréales pour l'alimentation des brebis et en partie vendus à notre coopérative qui alimente nos poulets de Loué.
En plus de la vente à la ferme d'agneaux et de volailles, nous proposons de la laine à tricoter ainsi que des kits de laine permettant de réaliser gants et bonnets.
Régulièrement nous recevons des classes de primaires, faire connaitre notre métier nous parait primordiale pour expliquer le lien entre ce que les enfants ont dans l'assiette et notre travail. »

Quel est votre vision pour l'avenir du métier ?

« **A notre échelle la chance que nous ayons est d'être dans un cadre périurbain**. C'est l'emplacement idéal pour la vente à la ferme. Toutefois la situation est de plus en plus complexe pour les personnes exerçant notre métier. Ce sont les consommateurs qui nous dictent notre production, souvent l'achat lié à la nourriture est le premier à pâtir en temps de crise.
Malgré le souhait d'avoir une nourriture saine et de qualité les consommateurs ne sont pas toujours prêts à mettre le prix juste.
Le contexte internationale touche peu l'agriculture Biologique qui est une niche spécifique et moins dépendante des cours mondiaux. Elle ne fait pas l'objet de spéculations.

J'ai néanmoins une crainte pour l'avenir. La production de produits alimentaires pourrait devenir un sous produit de la filière énergétique via la production photovoltaïque ou la méthanisation si la production d'énergie devient plus rentable que les productions agricoles. Mais cela est plus lié aux décisions politiques qui seront prises à l'avenir. Avec le temps je me dis que l'exploitant agricole n'est plus un simple producteur mais surtout un chef d'entreprise, un gestionnaire dont l'activité peut être modifiée par le comportement des consommateurs ou une volonté politique forte.
Mais ce que je retiens surtout c'est la solidarité entre nous « Sur notre territoire chacun possède une exploitation de taille raisonnable qui lui permet de vivre. »

VIANDE BOVIN

Franck JARDIN (55 ans)

Siège d'exploitation :
La Grande Musserotte

Exploitation de
bovin viande race charolaise

Depuis quand exécrez- vous la profession d'agriculteur ?
« L'exploitation est dans la famille depuis 8 générations. Il est donc logique pour moi de m'installer en 1988. L'âge avance et n'ayant de pas de successeur je commence les démarches pour une transition. »

Pouvez-vous nous décrire votre exploitation ?
« **L'exploitation couvre 145 ha dont 100 en culture. Mon cheptel se compose d'environ 200 vaches de race charolaise destinées à la production de viande.**
J'observe qu'au fil du temps la dimension des exploitations a grandie de façon exponentielle.
De nos jours, l'administratif prend bien 20% de notre temps de travail. Ce temps de travail même avec la modernisation reste élevé, il faut être présent 7 jours sur 7. L'installation de caméra me permets de surveiller le vêlage et de ne plus de me lever toutes les 2 heures pour vérifier. Mais notre présence assure le bon déroulement de cette étape cruciale pour nous. Certaines périodes sont intenses comme les semis ou les récolte durant l'été. Je vois bien que ce rythme ne colle plus aux attentes des jeunes. Car pour bien faire il nous faudrait de la main d'œuvre mais il me semble que nous traversons une crise des vocations dans notre métier. »

Quel est votre vision pour l'avenir du métier ?
« Il est important de noter que le métier à énormément évolué ces 30 dernières années. Les exploitations tentent de suivre le rythme mais l'augmentation des investissements engendrés par cette évolution nous pousse à rester vigilants sur le retour sur investissement. Sans un regard attentif sur cet aspect il est aisé de mettre la clé sous la porte. Le sens de l'anticipation qui est la clé.
A une autre échelle il faut dire que la hausse des prix nous est favorable. La revente de nos céréales suivent les cours ont sont été vendus à bon prix mais sont également descendus, et dans ce laps de temps je ne suis pas sûr que le consommateur ait vu le prix de sa baguette baisser.
La contractualisation avec de grands groupes comme Bigard ou Bœuf Fermier du Maine nous assure d'écouler nos biens mais nous serons toujours dépendants de la fluctuation des prix.
Il est fini le temps où le marchand se déplaçait à la ferme pour échanger autour des vaches et se mettre d'accord sur un prix. Aujourd'hui un simple coup de scanette sur la fiche de suivi de la vache et la vente est faite. **Pour moi le métier n'a plus ce côté humain qui soudait le milieu rural.** Nous sommes poussés vers l'individualisme.
Pour moi l'avenir offre 2 grands défis à notre corporation :
- le choix entre la filière énergétique ou l'alimentation
- la maitrise foncière

L'avènement des unités de méthanisation nous poussent à la réflexion. Faut-il mettre nos surfaces agricoles au service de l'énergie ou de l'alimentation des hommes ? **Comme nous sommes de plus en plus nombreux et le climat n'aidant pas à faire grossir encore les rendements il me parait raisonnable de conserver notre filière actuelle.**
Vient la maitrise de nos terres, des investisseurs étrangers commencent à s'intéresser aux terres agricoles comme un bien de spéculation.

Pour continuer a exercer notre métier comme nous l'entendons, il nous faut absolument conserver la maitrise foncière, c'est le nerf de la guerre. »

Bertrand LANDREIN

GAEC DE LA CARTELLERIE
Siège d'exploitation : La Cartellerie

Activité principale : production de lait

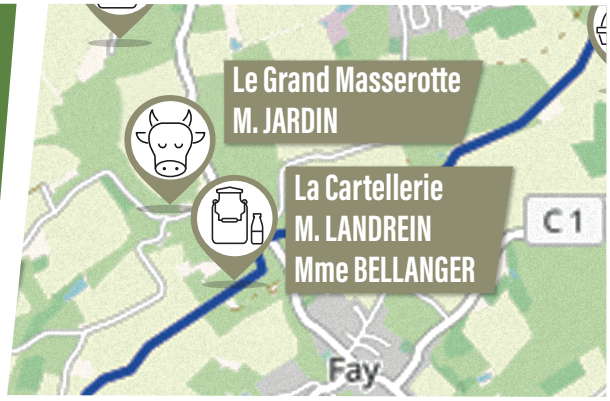

Depuis quand exercez vous la profession d'agriculteur ?

« Installé depuis 4 ans à Chaufour-Notre-Dame, je vais prendre la suite de Nelly Belanger avec qui je suis associé jusqu'en 2024. Pour assurer la continuité de l'activité je vais continuer avec du salariat. J'ai toujours travaillé dans le milieu agricole, notamment 7 ans en Mayenne à faire du conseil auprès d'éleveurs laitiers Seenovia. »

Pouvez-vous nous décrire votre exploitation ?

« L'exploitation couvre 90ha en grande partie sur la commune de Chaufour mais également sur Fay. Nos 90ha sont répartis de la façon suivante : 45ha en maïs, 20 en blé et 45 en prairie. Le maïs est consommé sur la ferme, le blé lui est vendu.
Notre cheptel regroupe à ce jour 75 vaches pour une production de 700 000 litres de lait par an. »

Quel est votre vision pour l'avenir du métier ?

« Le contexte actuel nous est bénéfique car les prix des céréales augmentent et malgré l'augmentation du prix des intrants nous restons bénéficiaire. Il en est de même pour le lait, comme il y a une demande de plus en plus forte dans le monde et une production plutôt stable les prix nous sont favorables. Pour faire preuve d'humour, certains anciens disent que l'on fait plus d'argent en regardant les cours sur notre téléphone qu'en étant sur notre tracteur.

Le métier reste bien évidement tributaire des aléas climatiques comme les périodes de sécheresse de cet été qui peuvent impacté la production.
Le contexte actuel nous demande surtout des gestionnaires et d'anticiper aussi bien sur nos achats que sur nos ventes.
Pour moi l'avenir de l'agriculture passera par la **production d'énergie mais pas au détriment de l'alimentation. Notre activité pourrait permettre d'alimenter des méthaniseurs avec nos fumiers au lieu que le gaz ne s'échappe dans l'air.** De mon point de vue de petite unité locale permettrait d'alimenter les réseaux de proximité. Notre métier nécessite la mise en place de bâtiment dont les toitures pourraient accueillir de nombreux panneaux solaires.
Enfin j'aimerai rappeler que le modèle agricole est directement dicté par les actes de consommations de chacun. »

VACHES LAITIÈRES - CÉRÉALES

Patrice (58 ans) et ROSELINE (57 ans) LEBOUCHER

EARL LEBOUCHER
Siège de l'exploitation : Les Esnaudières
Activité principale :
vaches laitières et cultures

Depuis quand exercez-vous la profession d'agriculteur ?

Patrice s'est installé en 1986 en société avec ses parents. A leur retraite, Roseline l'a rejoint en 1995 ;

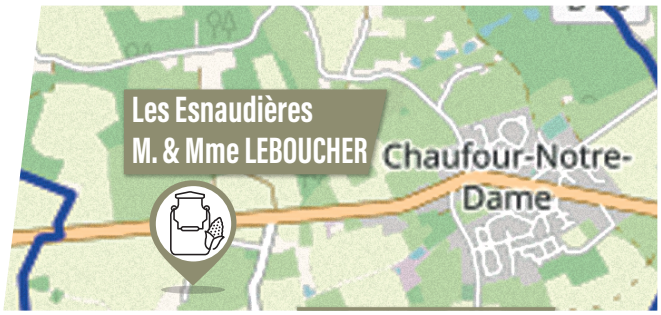

Pouvez-vous nous décrire votre exploitation ?

« L'exploitation couvre 100 ha en grande majorité sur la commune de Chaufour-Notre-Dame, 40ha sont en céréales commercialisés, 40 ha de maïs et le reste en prairie pour la consommation des animaux.

Notre cheptel est de 70 vaches et l'élevage des génisses pour le renouvellement. Nous possédons un robot de traite depuis 2008, ce qui représente une production de 680 000 L de lait par an.

Malgré ce dernier une présence est toujours nécessaire, les données récoltées par informatique sont précieuses et nous permettent d'intervenir en amont.

Par exemple, il est possible pour nous de détecter un problème sanitaire dans la mamelle d'une vache et pouvoir ainsi la soigner par anticipation ce qui permet d'éviter un traitement plus lourd.

Le partage des tâches sur l'exploitation.

Roseline gère le robot (données, entretien...), le suivi du troupeau et son lot de formulaires administratifs à compléter. Patrice s'occupe des cultures, de l'alimentation, soins des bovins, des achats des appros et vente des produits. qui a beaucoup évoluée ; il faut suivre les cours des achats et des ventes pour contractualiser au bon moment. A titre d'exemple, une petite partie de la récolte de blé 2023 était déjà vendue avant d'être semée.

Quel est votre vision pour l'avenir du métier ?

« C'est pour l'avenir de l'agriculture que nous nous inquiétons car un métier comme le nôtre demande une astreinte de 7 jours sur 7. Nous sommes devant une crise de vocation car aujourd'hui, le mode de vie a changé.

Notre métier souffre d'un manque de reconnaissance et de fausses idées véhiculées au fil du temps. Nous faisons tout pour économiser et protéger l'environnement en raisonnant l'utilisation des intrants (engrais, semences, phytos et effluent d'élevage) car nos engins sont équipés d'autoguidage par satellite, ce qui permet d'éviter les doublons lors de l'application de ceux-ci et de consommer moins de carburant.

Comme tout métier et afin de suivre l'évolution, nous nous informons régulièrement des nouvelles réglementations....

Un autre enjeu majeur des années à venir est l'énergie. Faut- il produire pour la filière énergétique ou l'alimentation ?

Nous sommes d'accords pour les méthaniseurs alimentés avec les effluents d'élevage, mais on est beaucoup plus réticents pour l'utilisation des cultures qui doivent nourrir en priorité les animaux car la population mondiale augmentant et les aléas climatiques répétitifs pourraient vite créer un manque de nourriture pour la population.

En revanche, utiliser nos bâtiments notamment de stockage pour faire du photovoltaïque nous parait intéressant.»

Pascal (57 ans) et RAYON

Siège d'exploitation : Le Ribay
Activité principale : poules pondeuses

Depuis quand exercez vous la profession d'agriculteur ?

« Je suis associé en GAEC avec ma femme et j'exerce sur la commune depuis 1987. Originaire du Nord de la Sarthe je n'ai pu reprendre l'exploitation de mes parents et je me suis donc installé à Chaufour-Notre-Dame. »

Pouvez-vous nous décrire votre exploitation ?

« **Notre exploitation compte 120 ha dont 6 dédiés à l'élevage des poules conformément au cahier des charges. Cela nous permet d'avoir 6 000 poules.**

La vente d'œufs est l'activité principale de la ferme, vient ensuite la vente de céréales. J'ai arrêté les bovins il y a 4 ans en préférant ventre l'herbe issu des pâturages. Je n'ai pas subit de perte de revenu ; il y a moins de contraintes qu'avec l'élevage.

L'ensemble de l'exploitation est gérée en « culture raisonnée » autrement dit j'apporte à la terre ce dont elle a besoin en apports ni plus ni moins.

Avec ma femme nous nous partageons les tâches, elle s'occupe de la partie des poules pondeuses et de la comptabilité. »

Quel est votre vision pour l'avenir du métier ?

« Le métier a beaucoup évoluer depuis mon installation, il nous faut être de véritable chef d'entreprise. Il faut dire que les tailles d'exploitation ne sont plus les mêmes, moi j'ai commencé avec 47 ha.

Mais je note que la qualité de vie s'est dégradée pour nous, la fluctuation des prix, les aléas climatiques ou la grippe aviaire rendent notre travail incertain. Pour nous agriculteurs péri-urbains, je pense que notre déficit d'image vient des excès des agriculteurs précédents. Il n'y avait pas de mise en garde et de protocole stricte, que maintenant sur les produits phytosanitaires.

Si nous expliquons à la population pourquoi et comment nous travaillons, j'espère que l'opinion sur notre métier évoluera positivement.

La situation actuelle nous fait du mal avec les augmentations des prix des carburants mais aussi de tous les produits phytosanitaires et engrais. Certes les céréales se vendent mieux mais l'équilibre reste fragile. »

SM SEAU

Depuis le 1er janvier 2018, le SMSEAU a en charge la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) sur les bassins versants de l'Orne Champenoise, du Rhonne, de la Vézanne et du Fessard.
Ce territoire d'intervention sera amené à évoluer en 2024 avec l'ajout de nouveaux bassins versants (Renom, Préau, Bujerie, Roule-Crottes).

SM Syndicat Mixte SEAU Sarthe Est Aval Unifié

Depuis 2021, le SMSEAU a démarré un nouveau programme d'actions de restauration des milieux aquatiques dans le cadre du Contrat Territorial Eau 2021-2023 (contrat qui remplace les anciens programmes CTMA).
Il s'agit d'un contrat signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire permettant le financement des actions menées par les différents maitres d'ouvrages. Ce programme prévoit un grand nombre d'actions à l'échelle du territoire de la Sarthe Aval avec **pour objectif l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau du territoire**.

Sur le bassin versant de l'Orne Champenoise, une étude concernant la problématique du ruissellement sur la partie amont du bassin versant est en cours. Elle est divisée en 3 phases (état des lieux, diagnostic, préconisations d'actions) et son objectif est de comprendre d'où proviennent les phénomènes de ruissellement et de proposer des solutions pour en réduire les impacts.
La restitution de la phase 1 est prévue avant la fin de l'année.

Des travaux sont également prévus au cours des prochaines années sur le bassin versant de l'Orne Champenoise ainsi que sur les autres bassins versants.
Le programme d'actions est consultable sur demande auprès du syndicat.

Le SMSEAU dispose d'un site Internet sur lequel vous pouvez retrouver les actualités du syndicat et des informations générales (**www.smseau.com**).
Une plaquette explicative sur la gestion de la végétation des bords de cours d'eau est également disponible sur le site.

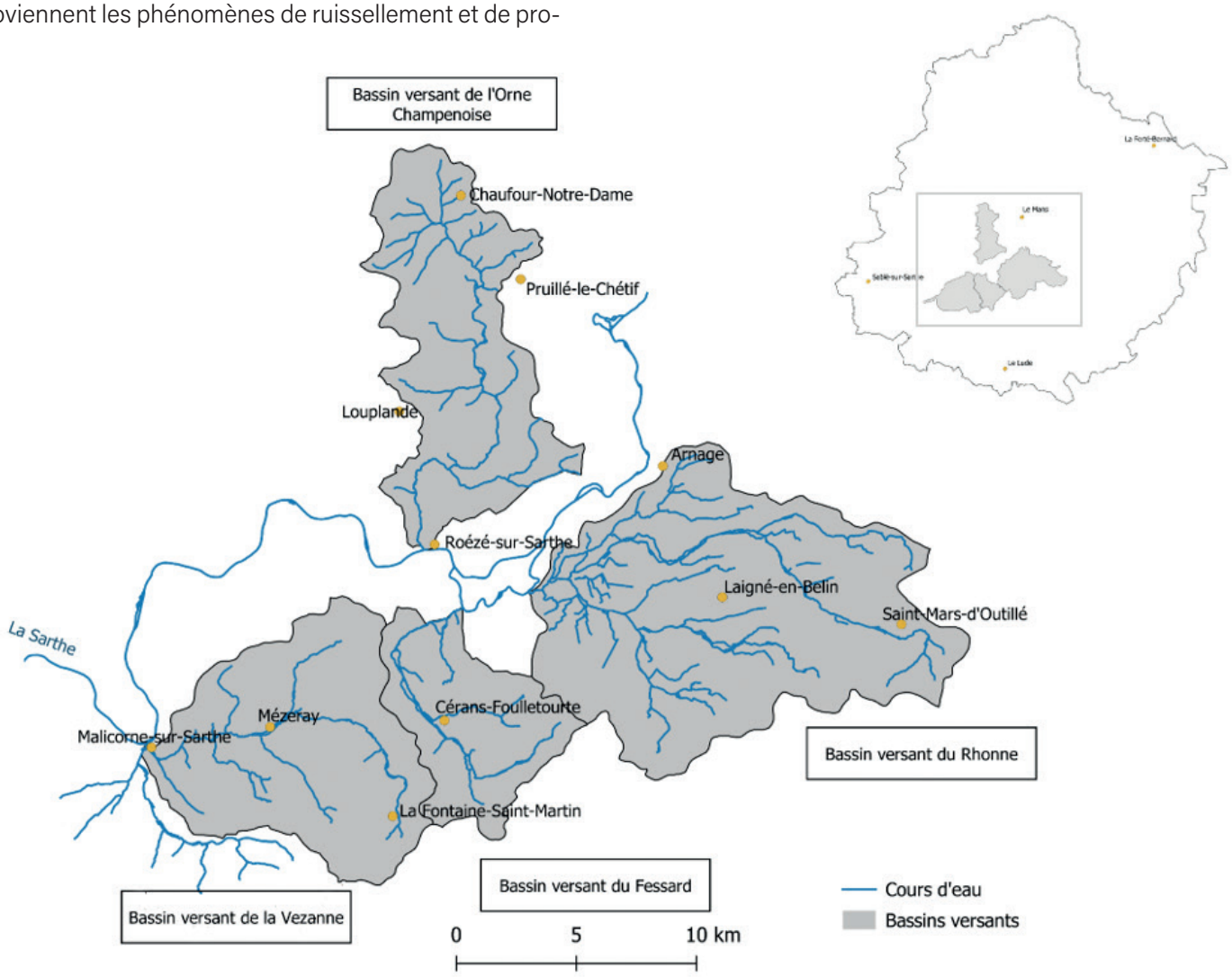

ESPACE DE LOISIRS

Etape 1
Consultation

PHASE 1
Publication de l'avis
Le lundi 26.09.22

PHASE 2
Date limite
de réception
des candidatures.
Le lundi 24.10.22

PHASE 3
Régularisation
des candidatures
incomplètes
et identification des
offres inappropriées.
Le mardi 25.10.22

PHASE 4
Réunion de la
ommission
d'appel d'offres
pour le classement
des candidatures
et la présélection
des candidats.
Le vendredi 4.11.22

PHASE 5
Visite organisée
sur site
à destination
des candidats
présélectionnés
Le mardi 15.1122.

PHASE 6
Audition
des candidats
présélectionnés.
Le mercredi 30.11.22

Etape 2
Conception

Etape 3
Réalisation

Le projet d'espace Intergénérationnel est entré dans une phase de consultation en septembre, avec l'aide du CAUE (Cabinet d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement). Les étapes suivantes jusqu'à la fin de l'année 2022 nous ont amenées à choisir une entreprise qui suivra la commune lors des phases de conception et de réalisation du projet.

COMMUNICATION

CHAUFOUR NOTRE DAME

CITYALL

Découvrez l'actualité de Chaufour-Notre-Dame

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

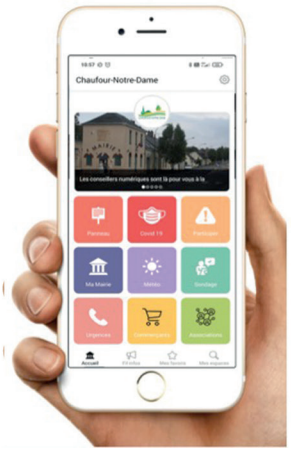

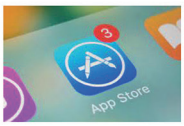

1. Cliquez sur votre application de téléchargement
2. Taper dans la barre de recherche « CityAll »
3. Cliquez sur « Obtenir »
4. Une fois téléchargée Cliquez sur « Ouvrir »

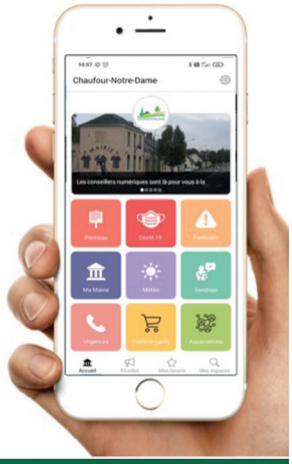

Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur App Store
Disponible sur Google Play

ENTRETIEN

Embauché à mi-temps (17h30/semaine) depuis le 1er octobre 2022, l'arrivée de Jérémy fait suite au départ par mutation de M. Deme. Avant cette date il avait déjà effectué plusieurs des remplacements saisonniers au sein de la commune.

Il intervient principalement sur les espaces verts (tonte, débroussaillage, taille...) et sur l'entretien des bâtiments (peinture...).

Jérémy LEDRU, 22 ans,
Poste d'agent communal avec une formation de jardinier paysagiste.
CAPA jardinier paysagiste.

CHEMIN PÉDESTRE

Le chemin reliant les Gravillons (près de la benne à déchets verts) à la rue de Fay (près du cimetière) est ouvert aux promeneurs. Il longe ensuite la route jusqu'à l'entrée du « Grand Plessis ». La prochaine phase d'aménagement permettra de rejoindre le chemin déjà existant entre Chaufour et Fay.

ENTRETIEN

Dans le cadre de l'**opération « Argent de poche » organisée par le SIVOM du Bocage Cénomans, quatre jeunes ont rénové en juillet les peintures** au cimetière (grilles), au restaurant scolaire (portail), à l'église (petite porte, « obus »), à l'école (grille et meubles de rangement)

Comme annoncé début 2022, un **équipement de désherbage thermique** a été acheté en commun avec la commune de Trangé ; il a été utilisé quatre fois au cours de l'année passée.

Au stade, la mise aux normes des installations électriques a été réalisée au printemps dernier.

Autour de l'église, le **mur mitoyen** avec la boulangerie et l'escalier qui mène au parking ont été rénovés.

POINT SUR L'URBANISME

Nous notons plusieurs nouveautés à ce sujet :

> Les travaux des **logements Sarthe Habitat au sein du lotissement du Jardin du Plessis** ont été clôturés en fin d'été 2022. Les emménagements se sont réalisés en septembre. Les 8 logements aidés sont à ce jour, tous habités.

> **La liaison entre la Cour du Petit Plessis et le lotissement du Jardin du Plessis** a été réalisée sur le second semestre 2022. Cette liaison se veut en écluse pour ainsi ralentir tout automobiliste. D'autre part, tous les emplacements de stationnement ont été créés, ceux-ci étant réduits afin de maintenir l'accessibilité aux engins de secours si besoin.

> Pour finir, le 23 novembre 2022 s'est tenue une réunion publique, présentant le **lotissement du Jardin du Plessis 2**. Ce projet est donc mené par la société FONCIER Aménagement. Ce futur lotissement prévoit **38 parcelles**, avec une entrée possible donnant sur le Chemin de la Chapelle (près des déchets verts). Les riverains proches ont été conviés à cette réunion publique dans un contexte d'information et d'échanges.

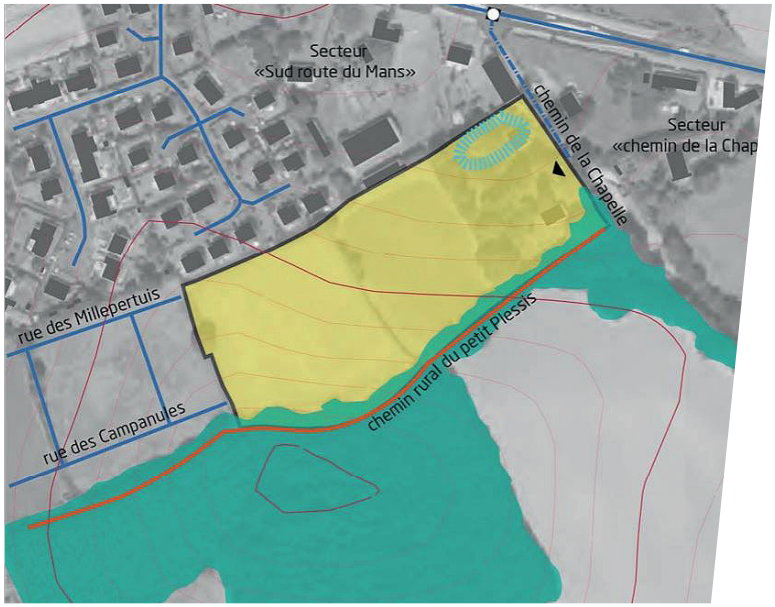

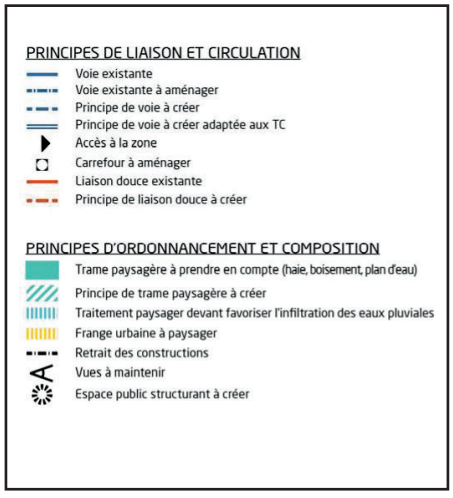

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

ECLAIRAGE PUBLIQUE

Vous avez pu remarquer que certaines collectivités ont supprimé l'**éclairage public la nuit**.
La commune de Chaufour n'a pas fait ce choix pour deux raisons.
> La première pour la sécurité. En effet auparavant les élus déploraient sur la route départementale des accidents très graves,
> La deuxième. La commune et Le Mans Métropole ont modifié l'éclairage public de la route départementale en remplaçant les ampoules par des Leds qui diminuent la consommation d'énergie.
De plus, depuis cet automne l'intensité des Leds est réduite à 40% de 23h00 à 6h00 du matin.

DÉCORATION DE NOËL

La commission embellissement a décidé en début d'année, de renouveler et de doubler le nombre de guirlandes sur la route départementale.
Pour des raisons d'économie d'énergie, les élus ont décidé d'en installer que la moitié. Ces nouvelles guirlandes seront pourvues d'un driver qui permet de programmer une coupure de 21h00 à 6h30 du matin.
L'installation est indépendante de l'éclairage public.

CHAUFFAGE

En ce qui concerne nos bâtiments publics la consigne de chauffage est fixée à 18 degré maximum.

AMÉNAGEMENT RUE DE FAY ET HAMEAU DE LA COLOMBERIE

Une réunion de concertation avec les habitants du quartier a eu lieu le 5 mars 2022 ; elle avait mis en évidence :

Pour la rue de Fay

> Des cheminements piétonniers non sécurisés et inconfortables
> Des vitesses de circulation des véhicules excessives
> Des revêtements dégradés
> Un besoin de sécurisation des carrefours et des points de contacts avec le Hameau de la Colomberie.
> La présence de réseaux aériens.

Avec le souhait de conforter l'esprit champêtre (notamment les haies) et de conserver une gestion durable des eaux pluviales

Pour le Hameau de la Colomberie

> Des espaces publics dégradés et délaissés (Cour des Cigognes)
> Des besoins en stationnement supplémentaires
> Un problème de lisibilité de certaines intersections entraînant une vitesse excessive, des usages inappropriés et des continuités piétonnes compliquées
> Des espaces verts dégradés

Mais un espace central offrant une potentialité de cœur de quartier et des zones à valoriser.

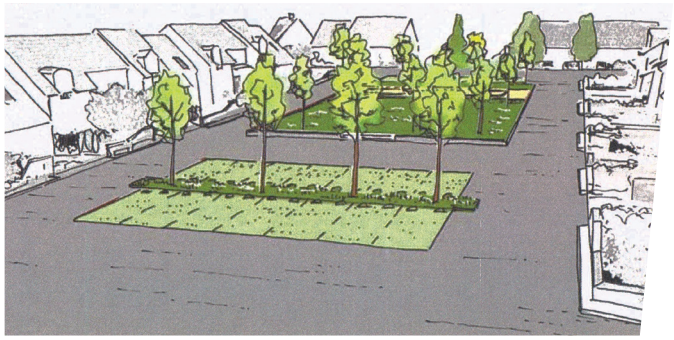

Les objectifs définis après ce diagnostic sont :

> Assurer des continuités piétonnes confortables, lisibles, sécurisées et protégées.
> Limiter la prise de vitesse des automobilistes.
> Créer des espaces publics de qualité et accueillants, véritables espaces de vie collective.
> Proposer un accompagnement paysager de qualité.
> Infiltrer les eaux de pluie.
> Réaliser des économies d'énergie.

L'avant-projet a été présenté aux habitants concernés le 26 novembre dernier ; les moyens proposés sont :

Pour la rue de Fay

> La création d'un trottoir tout le long de la rue (jusqu'au cimetière)
> La mise en place de trois traversées piétonnes sécurisées en continuité avec les cheminements piétonniers de la commune (plateau, chicane, écluse)
> La conservation du fossé et de la haie champêtre
> Le marquage de l'entrée du bourg et la reprise des abords du cimetière
> La requalification du stationnement en contrebas de l'église
> La mise en place d'éclairage LED

Pour le Hameau de la Colomberie

> La refonte complète de la Cour des Cigognes pour créer un cœur de quartier de qualité :
  - terrain de boules,
  - stationnement,
  - espaces paysagers accueillants
> Le recadrage des rues des Hérons et des Ibis pour une meilleure lisibilité des sens de circulation une limitation de la vitesse
> Le réaménagement de l'entrée du lotissement du côté du Chêne Vert pour un apaisement de la circulation et des cheminements piétons simplifiés.

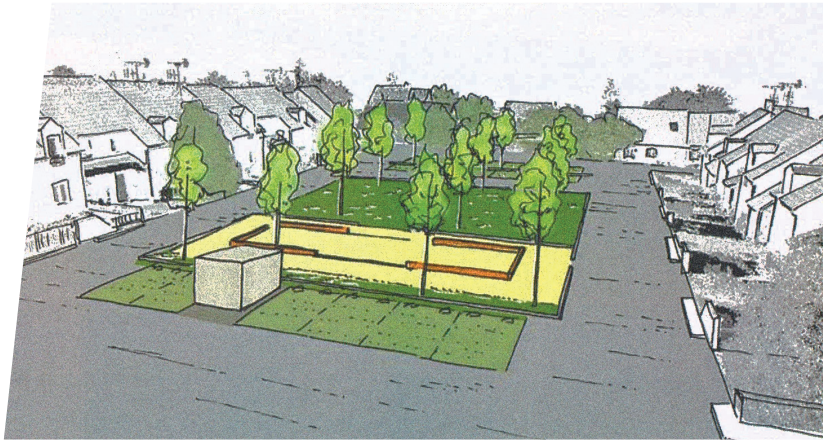

Les habitants ont fait part de leurs remarques au service « Aménagement Urbain » de Le Mans Métropole ; l'étude se poursuit et le projet définitif sera présenté courant 2023.

TRAVAUX A LA SALLE COMMUNALE

Depuis début 2022, la salle communale est en travaux pour rénovation et des parties de la salle, (à savoir une pièce d'une cinquantaine de mètres carrés) est à nouveau exploitable, notamment pour les associations.

La réintégration de ce local était une étape essentielle, bien que complexe avec la planification de la continuité des travaux en parallèle. C'est pourquoi, cette salle est pour le moment uniquement utilisée le soir, lorsque les ouvriers et artisans ne sont plus sur le chantier, pour un souci d'hygiène, de sécurité et d'aspect « pratico-pratique ».

Ainsi, étant donné l'espace momentanément réduit de cette salle, nous ne pourrons y réaliser les vœux du maire en janvier 2023. C'est pourquoi, l'événement se réalisera sous le préau de l'école Jules Ferry.

Par ailleurs, nous espérons une livraison totale de la salle au printemps 2023. Nous présentons par avance nos excuses aux multiples demandes ne pouvant être pleinement satisfaites.

M.A.M

Les travaux de la M.A.M Graines de Malice ont commencé cet été. Le bâtiment existant a été totalement désamianté. La partie gros œuvre de l'extension a débuté courant octobre. La M.A.M pousse petit à petit pour le plus grand plaisir des assistantes maternelles et des familles.
La M.A.M accueillera les enfants de 0 à 6 ans, du lundi au vendredi, de 7h à 20h. La dernière arrivée des familles sera 19h45 afin de permettre les transmissions de la journée et fermer la M.A.M à 20h.
Elle a à cœur d'accompagner les familles et les décharger au maximum. Ainsi elle fournira tout ce qu'il faut pour l'hygiène de l'enfant (couche, soin à l'eau savonneuse) mais aussi les repas à partir de 1 an.
Le projet éducatif de la M.A.M est de veiller à respecter le rythme physiologique, psychologique et moteur de l'enfant. Elle favorisera la motricité libre pour les plus petits et les activités par petits groupes pour les plus grands qui le souhaitent.
L'équipe organise également des actions (vente de gâteau bijou par exemple) pour récolter des fonds au profit de la M.A.M. Ces derniers permettront d'équiper la M.A.M en mobilier, matériel de puériculture, jeux et jouets etc. Mais aussi de prévoir des sorties ou des interventions au sein de la M.A.M.

Agnès, Doriane, Pauline et Jennifer sont joignables via l'adresse mail grainesdemalice72@gmail.com.

Facebook MAM Graines de Malice

SÉNIORS

GALA DES SÉNIORS

La dernière semaine d'octobre,
62 calidofourniens ont assisté au spectacle proposé par Le Mans Métropole au Parc des Expositions du Mans (33 séniors ont bénéficié du bus spécial le 26 octobre).

11 NOVEMBRE

La célébration a eu lieu à l'église de Degré, suivie de la commémoration aux monuments aux morts de Chaufour ; comme l'an dernier, le repas préparé et servi par le restaurant le Relais à la salle de Coulans, a été bien apprécié.
85 convives étaient présents.

ÉTAT CIVIL DE 2022

13 NAISSANCES enregistrées*

> FERRAND PALAIS Noam
né le 9 janvier 2022
> Gabin GERE
né le 29 mars 2022
> Maëlan AUBERT
né le 10 juin 2022
> Maël CHABRUN
né le 10 juin 2022
> Tommy RIGAULT
né le 13 juillet 2022
> Inès OBOUNOU NDEMA
née le 30 juillet 2022
> Lyana GENE
née le 17 octobre 2022

7 MARIAGES

7 DÉCÈS

** Conformément à la loi Informatique et liberté, nous ne sommes pas en mesure de diffuser le nom des enfants dont les parents ne nous ont pas donné l'autorisation .*

SECTEUR PAROISSIAL

Le secteur missionnaire « Le Mans Ouest » a été constitué en septembre dernier (à titre expérimental pour une année). Il comprend notamment les ensembles paroissiaux de :

> **COULANS** (Brains, Chaufour, Coulans, Degré, La Quinte) et Rouillon (Fay, Pruillé, Rouillon, St-Georges du Bois, Trangé)
> **LA CHAPELLE SAINT-AUBIN** (Aigné, La Chapelle, La Milesse, St-Saturnin) ;
> **RASSEMBLEMANS OUEST** (Notre-Dame du Pré, St-Georges du Plain, St-Lazare, St-Liboire, St-Pavin)

Sous la responsabilité du **Père Vincent RABERGEAU** (qui succède au Père Louis Lesacher), avec la collaboration de deux autres prêtres à temps plein et huit diacres.

Contact
Presbytère - 4 rue Ducré - Le Mans
02 43 28 52.69
paroisses.rouillon.coulans@sarthecatholique.fr

Permanence à Chaufour :
Salle Saint-Martin, 24 Route Nationale
Le samedi de 10h à 11h30
contacter avant de se déplacer le 02 43 88 85 02

L'ACCÈS AUX SOINS EN SARTHE

Actuellement, et plus que jamais, la situation sanitaire en Sarthe est sous tension.

Avec les nombreuses fermetures d'urgences sur le territoire sarthois et aux alentours, les services d'accueil des urgences du Centre Hospitalier Le Mans se retrouvent saturés.

Nous vous partageons quelques conseils et conduites à tenir en cas de besoin :

> **Sollicitez votre médecin traitant en priorité (en semaine de 8h00 à 20h00)**
> **Ne vous déplacez pas spontanément aux urgences** : (adultes, pédiatriques, gynécologiques) ; Sinon, appelez le **« 116 117 »**
> En cas d'urgence ou de doutes sur la gravité de la situation, **appelez le « 15 »**, ou le **« 114 » pour les personnes sourdes et malentendantes**.

Source : Centre Hospitalier Le Mans et ARS Pays de la Loire.

MAISON DE SERVICES

Le samedi 5 février 2022, un hommage a été rendu au Docteur Maouïa BACHA.
La municipalité a suivi, à l'initiative d'un ami, en présence de sa famille, de ses amis, de membres du Conseil Municipal ; son portrait a été apposé dans l'entrée de la maison de services qui porte désormais son nom. En effet, c'est dans ce lieu qu'il a fait bâtir qu'il a exercé comme médecin de 1984 à 2012, après quelques années d'activité à Coulans.
Médecin de campagne très apprécié, il ne « comptait pas ses heures » et a souvent connu plusieurs générations d'une même famille. Il a cessé son activité à 71 ans pour des raisons de santé, très affecté de quitter ses patients et très déçu de ne pas voir un médecin prendre le relais. Par cet hommage, les calidofourniens lui témoignent leur sympathie et leur reconnaissance.

PLANNING MAISON DE SERVICE

40 ROUTE NATIONALE - 72550 CHAUFOUR-NOTRE-DAME

PRATICIENS/ SERVICES	TELEPHONE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
INFIRMIÈRES	02 43 77 48 86	7H45-8H15	7H45-8H15	7H45-8H15	7H45-8H15	7H45-8H15	
OSTÉOPATHE	06 16 30 08 54	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV
MÉDECIN	02 43 88 96 77					14H-17H sans RDV	
SHIATSU (Santé autremans)	06 73 80 11 88	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV
THERAPIE HOLISTIQUE	06 27 81 08 27	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV
PSYCHOLOGUE	07 49 73 23 07	SUR RDV	SUR RDV		SUR RDV		SUR RDV
AGENCE POSTALE	02 43 88 80 00	8H30-12H00 15H00-18H00	8H30-12H15	8H30-12H15	8H30-12H15	8H30-12H15	8H45-12H00

ÉCOLES

ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC

La rentrée 2022 s'est bien déroulée. L'école maternelle et élémentaire Sainte Jeanne d'Arc accueille 77 élèves répartis en 4 classes de la PS au CM2.

Cette année :
- > **Béatrice NTAMBUTSO** accueille les élèves de **PS et MS**,
- > **Karine LAMOUREUX** accueille les élèves de **GS/CP**,
- > **Anne-Laure ROUSSET** et **Adeline DE CASTRO** accueillent les élèves de **CE1/CE2**,
- > **Virginie JACQUINOT** accueille les élèves de **CM1/CM2**,
- > **Florence CILONA**, enseignante spécialisée, intervient à l'école pour venir en **aide aux élèves en difficultés**.

L'école offre un agréable cadre de vie grâce à l'investissement bénévole de nombreux parents d'élèves. Régulièrement, ils se retrouvent dans la bonne humeur pour entretenir les abords de l'école, effectuer les petites réparations, organiser diverses manifestations pour obtenir des fonds au profit d'investissements pédagogiques variés. Tout ceci contribue au bien-être des enfants dans l'école.

Le projet pédagogique de cette année, **« L'art dans tous ses états »**, nous permet de développer notre imaginaire, de nous ouvrir au monde qui nous entoure à travers l'architecture, la sculpture, les arts visuels, la musique, la littérature, la danse, le cinéma...
Ce travail se vit quotidiennement au sein des classes et également dans le cadre de sorties pédagogiques et de spectacles adaptés ; par exemple, en janvier, les élèves de la PS au CM2 assisteront à un spectacle sur le thème de la musique, au printemps nous irons visiter le musée de Tessé au Mans...

Dès le mois de septembre, nous avons organisé l'opération **« Nettoyons la nature »** qui a permis de ramasser des déchets dans les rues du village et ainsi de prendre soin de notre planète.
En octobre, les élèves de PS et MS ont participé au **« Festival d'automne »** : ils se sont rendus dans un jardin de la commune pour ramasser des pommes et faire don de leur collecte à la banque alimentaire.

Côté sportif, les rencontres entre les différentes écoles du secteur ont repris, nous nous sommes rendus à Loué pour **le cross au mois d'octobre**.

Un immense merci à la municipalité de Chaufour pour l'accès aux structures (salle des fêtes, terrains de foot et multisports) et pour l'attribution d'une subvention nous permettant de financer divers projets et dépenses. Ce soutien matériel et financier nous est précieux et indispensable.

Pour l'heure, toute l'équipe éducative ainsi que les membres des bureaux OGEC et APEL vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Pour tous renseignements ou pour une inscription Anne-Laure ROUSSET, cheffe d'établissement au 02 43 88 83 88.

Porte ouverte de l'école vendredi 10 mars 2023 de 16h30 à 19h30

ÉCOLE JULES FERRY

86 élèves ont fait leur rentrée le lundi 5 septembre 2022 à l'école Jules Ferry de Chaufour-Notre-Dame.

L'école compte quatre classes.
> Mme Bodinier et Mme Barrier sont les enseignantes des 21 élèves de petite et moyenne section.
Cette classe compte 17 PS et 4 MS.
> Mme Vasseur est l'enseignante de la classe de GS-CE1 qui compte 20 élèves (13 GS et 7 CE1).
Mme Vasseur occupe également le poste de direction, et est donc déchargée par Mme Froeliger le mardi.
> Mme Le Bras et Mme Herrault se partagent la classe de CP-CE2. 23 élèves (12 CP et 11 CE2)
> Mme Bouyer et Mme Barrier sont les enseignantes de la classe de CM1-CM2
qui compte 22 élèves (13 CM1 et 9 CM2).

La fête de fin d'année de l'école aura lieu le 24 juin 2023

Différents projets pédagogiques auront lieu au cours de l'année.
Des semaines à thème (semaine du goût, semaine de la maternelle…), des sorties culturelles (participation à des spectacles) et **des sorties pédagogiques** en lien avec les activités proposées en classe.

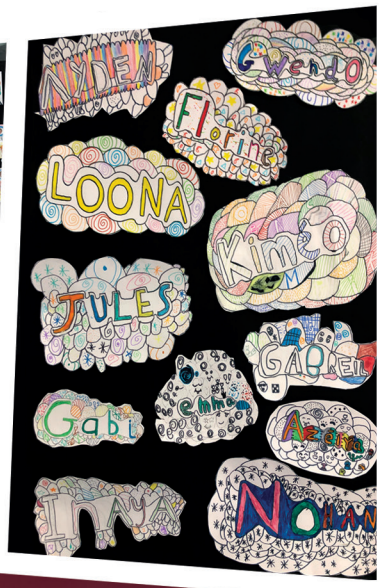

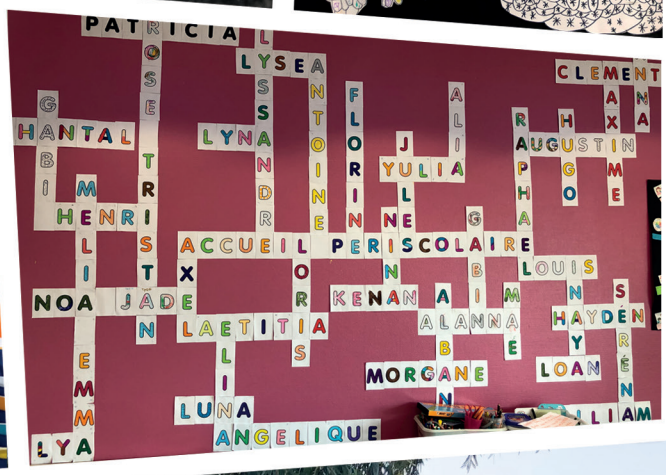

DIMANCHE 8 MAI

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

C'est dans ce conteste européen particulier et rappelant les heures les plus sombres de notre histoire que se sont déroulées les commémorations de la victoire des alliés sur l'Allemagne Nazi.
Pour continuer à ce souvenir, des sacrifices humains qui ont permis de ramener la paix en France, les Calidofourniens étaient invités à se recueillir sur la plaque commémorative des 3 soldats américains morts le 8 août 1944 lors de la libération du Mans : Henry Bockhorn, Alfred L. Green et Charlie Richardson.

Le devoir de mémoire doit continuer à perdurer au fil des générations. C'est pourquoi sous l'impulsion de Mme Bouyer (institutrice à l'école Jules Ferry) **des élèves de CM1 et CM2 ont déposé la gerbe de fleurs,** accompagnés de M. le Maire, et ont chanté l'hymne nationale française. Ensuite ils ont défilé jusqu'au Monument aux morts en présence des porte-drapeaux : M. AVOIS Pierre, Guy MARCEREUIL ; et en présence d'un militaire de l'Armée de Terre habitant Chaufour-Notre-Dame ainsi que tous les membres de la,section UNC Chaufour-Trangé présidée par Etienne LELONG.

La cérémonie s'est déroulée par la montée des couleurs faite par Camille PRÉMARTIN suivi du message ministériel lu par M. le Maire Patrice LEBOUCHER.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi au Café du Midi.

LES PORTE-DRAPEAUX

Les porte-drapeaux symbolisent l'engagement de l'association de l'UNC Chaufour-Notre-Dame - Trangé envers le devoir de mémoire.
Pour accompagner Claude METIVIER et Pierre AVOIS porte-drapeaux de longue date, **Steve et Mickaël SUARD** les ont rejoints.
L'investissement de ces deux jeunes calidofourniens est à souligné.

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Jour de l'armistice de la première guerre mondiale,
le drapeau tricolore a été hissé au-dessus du monument aux morts de Chaufour-Notre-Dame.
Les noms égrenés lors de l'appel aux morts ont raisonné différemment dans le contexte européen actuel, la paix est un bien précieux, le devoir de mémoire envers nos enfants doit se faire encore plus présent.
Le discours narré par le Maire évoque cette citation d'Anatole France :
« Ne perdons rien du passé. Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir ».

La fibre étant arrivée sur la commune en fin d'année et les usages liés au numérique étant en plein essors, il paraissait important de ne laisser personne au bord du chemin. Les conseillers numériques sont mis à disposition par Le Mans Métropole et sont formés pour vous accompagner à l'usage des outils numériques dans votre quotidien : faire des démarches administratives, réserver un billet de train, communiquer avec des proches, ou simplement s'informer passe de nos jours de plus en plus, et quasiment exclusivement depuis un téléphone, une tablette ou un ordinateur.

Leurs interventions sont gratuites pour les habitants de Le Mans Métropole.

Ce conseil est disponible GRATUITEMENT.

Le jeudi matin UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS depuis le 1er décembre > Réserver au 02 43 88 81 74

Sarthe Le Département — S@rthe Numérique

LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS !

L'action engagée par le Conseil départemental permettra à tous les Sarthois d'avoir accès à une connexion internet Très Haut Débit fin 2022, grâce au réseau fibre optique départemental.

La Sarthe se positionne aujourd'hui comme le département le plus avancé des Pays de la Loire.

LA FIBRE POUR QUELS USAGES ?

La fibre permet tous les usages en simultanée et en un même point : télétravail, divertissement, télémédecine, visio... Avec la fibre, plus de problèmes de connexion ! **Les opérateurs présents** sur le réseau proposent différentes offres, à chacun de choisir celle qui lui paraît la mieux adaptée.

Testez votre éligibilité à la fibre optique, il vous suffit d'indiquer votre adresse via la **cartographie interactive** du site Internet **lafibrearrivechezvous.fr**.

Attention : ***Pour être relié à la fibre optique, il faut exprimer la demande en souscrivant un abonnement auprès d'un opérateur présent sur le réseau. C'est ensuite celui-ci qui procédera au raccordement de votre habitation sur le réseau Sarthe Numérique.***

Un site pour savoir si vous êtes éligibles à la fibre :
lafibrearrivechezvous.fr

Consultez le site **lafibrearrivechezvous.fr**
Cliquez sur "**Je teste l'éligibilité de mon adresse**" et **renseignez votre adresse** sur la carte interactive.

1ER CAS : UNE PASTILLE DE COULEUR EST PRESENTE SUR VOTRE HABITATION

La pastille est verte
La commercialisati
est ouverte
Le raccordeme
logement s
l'opéra
choi

La pastille est violette
La commercialisati
est ouverte
Votre habitation e
réseau public
a été dé

La Pastille est orange
La commercialis
ouverte dans u
maxi

La Pastille est rouge
Des travaux s

Vous pouvez **contacter un ou plusieurs opérateurs** parmi ceux **déjà présent sur le réseau** choisissez celui dont l'offre est la plus adaptée à votre besoin, à votre budget.

→ **L'opérateur** que vous avez choisi **finalise le raccordement** en réutilisant l'infrastructure et l'adduction existantes. Il est **votre unique interlocuteur** pour le raccordement et durant toute la durée de votre contrat.

En cas de difficulté : *Seul votre opérateur peut saisir le gestionnaire de réseau en déclarant un échec au raccordement.*

2E CAS : VOTRE HABITATION N'A JAMAIS ETE RACCORDE AU RESEAU OU AUCUNE PASTILLE DE COULEUR N'EST PRESENTE SUR VOTRE HABITATION

Vous devez financer **l'adduction de votre habitation pour** qu'elle puisse être **raccordée à la fibre optique**.

→ Allez sur le site d'éligibilité de la Sarthe **lafibrearrivechezvous.fr** dans l'onglet "**Nouvelles constructions**" et suivez les instructions

3E CAS : LES INFORMATIONS DU SITE NE SEMBLENT PAS CORRESPONDRE A VOTRE SITUATION

- La couleur de la pastille vous semble incorrecte
- Votre logement est raccordé au réseau téléphonique
- .../...

→ Vous pouvez joindre le **numéro vert** Ils sauront prendre en charge votre demande de correction
0 800 800 617 Service & appel gratuits

FÊTE DE L'AUTOMNE

La Fête de l'Automne a permis à deux classes de l'école privée de Chaufour-Notre-Dame de ramasser des pommes chez des particuliers. Une partie des pommes est amenée à l'école et un don a été fait à la Banque Alimentaire 72. Nous remercions les particuliers volontaires qui ont permis aux enfants de faire classe « hors les murs » et vous donnons rendez-vous à l'automne prochain !

LE SERVICE PETITE ENFANCE

Situé à la Maison de la Petite Enfance à Pruillé-le-Chétif

Le Relais Petite Enfance

Le Relais a décidé de mettre l'accent sur le bien-être en ce début d'année scolaire. Parce qu'il est important que l'adulte qui prend soin de l'enfant prenne aussi soin de lui-même, les assistantes maternelles ont pu bénéficier de 4 séances de sophrologie.

Animée par Séverine Bazile, praticienne en massage bien-être, cette technique de respiration permet une relaxation et surtout un moment pour soi.

JEUX ET RENCONTRES

Les séances de jeux et rencontres reprennent le jeudi 24 novembre dans l'extension de la nouvelle salle des fêtes de Chaufour-Notre-Dame

Spectacle du Relais
le **samedi 10 décembre**
à la salle associative
de Saint Georges-du-Bois

LA PARENTALITÉ

Des ateliers de massage bébé sont proposés aux parents accompagnés de leur enfant de moins d'un an. Vous pourrez par cette technique renforcer les liens avec votre bébé, soulager certains petits maux et partager un moment de détente et de bien être avec votre bébé.
Ces ateliers sont proposés par un professionnel de la PMI.

Renseignements et inscription auprès de Mathilde Grandin, responsable parentalité à l'adresse
@ **petiteenfanceparentalite@bocagecenomans.org**

Contact

Claire DÉZAFIT et Mathilde GRANDIN 02 52 19 21 80 choix 1
@ Relais : relaispetiteenfance @bocagecenomans.org

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

3-11 ans

Situé à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse
à Saint Georges du Bois

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement

Les élus et les agents du Bocage Cénomans s'emploient à apporter des réponses au plus près des besoins des habitants.
En effet, les objectifs fixés dans le Projet Social de Territoire nous amènent à rester attentifs aux services nécessaires des habitants à travers une veille constante et à redimensionner les services selon ces besoins. Il est essentiel pour le Bocage Cénomans de donner les moyens à chacun de concilier vie de famille, vie professionnelle et vie personnelle.

Dès la rentrée scolaire en septembre 2022, les services Enfance du Bocage Cénomans (les mercredis loisirs et les centres de loisirs des vacances scolaires) ont fait face à des demandes d'inscription en grand nombre. Les locaux étant limités par une capacité d'accueil réglementaire, agents et élus ont mené une réflexion pour répondre à ce nombre de demandes grandissant.

Ainsi, à partir de septembre 2023, une annexe du centre de loisirs du Bocage Cénomans ouvrira ses portes dans les locaux de la salle communale de Chaufour-Notre-Dame pour accueillir 16 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de + de 6 ans.

La salle communale, en collaboration avec la mairie et les professionnels du Bocage Cénomans, a reçu les aménagements nécessaires pour l'accueil des enfants dans les meilleures conditions.
Les familles du territoire du Bocage Cénomans seront prioritaires.

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement
Contact pour plus de renseignements :
Antoine BOUDIN, responsable enfance jeunesse au 06 87 56 11 14

2023
CHAUFOUR NOTRE DAME

AGENDA ANIMATIONS 2023

14.01 > Galette > Trangé Chaufour AS > 7h30 à 19h > Patinoire
17.01 > Assemblée Générale > Calido Séniors > Salle communale
27.01 > Jeux de société > Familles Rurales > 20h00 > Salle communale
vendredi avant chaque vacances > Ventes Gateaux > APE Jules Ferry > 16h30 > Ecole
17.03 > Assemblée Générale > Familles Rurales > 20h30 > Salle communale
18.03 > Repas du Club > Familles Rurales > 20h00 > Salle communale
18.03 > Carnaval > APE Jules Ferry > Départ de l'école
1er.04 > Soirée Créole > Trangé Chaufour AS > Salle des fêtes de Trangé
1er.04 > Repas du Club > Calido Séniors
10.04 > Vente gateaux " Bijou " > APE Jules Ferry
22.04 > Tournoi Pétanque > Trangé Chaufour AS > 14h > Terrain de boules (proximité du stade)
3.06 > Fête de l'été des associations > Organisation collégiale > 10h-18h > Stade
6.06 > Pique-nique > Calido Séniors
16.06 > Gala Danse > Familles Rurales > Salle communale
23.06 > Zumba > Familles Rurales > Salle communale
24.06 > Fête de l'école > APE Jules Ferry > Ecole
25.06 > Fête de l'école > APEL Ste Jeanne d'Arc > Ecole/salle communale
7.07 > Bric à Brac > Trangé Chaufour AS

JANVIER 2023		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 D		1 M		1 M		1 S ✔		1 L		1 J	
2 L		2 J		2 J		2 D		2 M		2 V	
3 M		3 V ✔		3 V		3 L		3 M	18	3 S ✔	
4 M	01	4 S		4 S		4 M	14	4 J		4 D ○	
5 J		5 D ○		5 D		5 M		5 V ○		5 L	
6 V		6 L		6 L		6 J ○		6 S		6 M ✔	
7 S ○		7 M		7 M ○		7 V		7 D		7 M	23
8 D		8 M	06	8 M	10	8 S		8 L		8 J	
9 L		9 J		9 J		9 D		9 M		9 V	
10 M		10 V		10 V		10 L ✔		10 M	19	10 S	
11 M	02	11 S		11 S		11 M		11 J		11 D	
12 J		12 D		12 D		12 M	15	12 V		12 L	
13 V		13 L		13 L		13 J		13 S		13 M	
14 S ✔		14 M		14 M		14 V		14 D		14 M	24
15 D		15 M	07	15 M	11	15 S		15 L		15 J	
16 L		16 J		16 J		16 D		16 M		16 V ✔	
17 M ✔		17 V		17 V ✔		17 L		17 M	20	17 S	
18 M	03	18 S		18 S ✔		18 M	16	18 J		18 D ●	
19 J		19 D		19 D		19 M		19 V ●		19 L	
20 V		20 L ●		20 L		20 J ●		20 S		20 M	
21 S ●		21 M		21 M ●		21 V		21 D		21 M	25
22 D		22 M	08	22 M	12	22 S ✔		22 L		22 J	
23 L		23 J		23 J		23 D		23 M		23 V ✔	
24 M		24 V		24 V		24 L		24 M	21	24 S ✔	
25 M	04	25 S		25 S		25 M	17	25 J		25 D	
26 J		26 D		26 D		26 M		26 V		26 L	
27 V ✔		27 L		27 L		27 J		27 S		27 M	
28 S		28 M	09	28 M		28 V		28 D		28 M	26
29 D				29 M	13	29 S		29 L		29 J	
30 L				30 J		30 D		30 M		30 V	
31 M	05			31 V				31 M	22		

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 S		1 M ○		1 V		1 D		1 M		1 V	
2 D		2 M	31	2 S		2 L		2 J		2 S	
3 L ○		3 J		3 D		3 M		3 V		3 D	
4 M		4 V		4 L		4 M	40	4 S		4 L	
5 M	27	5 S		5 M	36	5 J		5 D		5 M	
6 J		6 D		6 M		6 V		6 L		6 M	49
7 V ✔		7 L		7 J		7 S		7 M		7 J	
8 S		8 M		8 V		8 D		8 M	45	8 V	
9 D		9 M	32	9 S		9 L		9 J		9 S	
10 L		10 J		10 D		10 M		10 V		10 D	
11 M		11 V		11 L		11 M	41	11 S		11 L	
12 M	28	12 S		12 M	37	12 J		12 D		12 M	
13 J		13 D		13 M		13 V		13 L ●		13 M ●	
14 V		14 L		14 J		14 S ●		14 M		14 J	50
15 S		15 M		15 V ●		15 D		15 M	46	15 V	
16 D		16 M ●		16 S		16 L		16 J		16 S	
17 L ●		17 J	33	17 D		17 M		17 V		17 D	
18 M		18 V		18 L		18 M	42	18 S		18 L	
19 M	29	19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	
20 J		20 D		20 M	38	20 V		20 L		20 M	51
21 V		21 L		21 J		21 S		21 M		21 J	
22 S		22 M		22 V		22 D		22 M	47	22 V	
23 D		23 M	34	23 S		23 L		23 J		23 S	
24 L		24 J		24 D		24 M		24 V		24 D	
25 M		25 V		25 L		25 M	43	25 S		25 L	
26 M	30	26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	
27 J		27 D		27 M	39	27 V		27 L ○		27 M ○	
28 V		28 L		28 J		28 S ○		28 M		28 J	52
29 S		29 M		29 V ○		29 D		29 M		29 V	
30 D		30 M	35	30 S		30 L		30 J	48	30 S	
31 L		31 J ○				31 M	44			31 D	